

Interreg



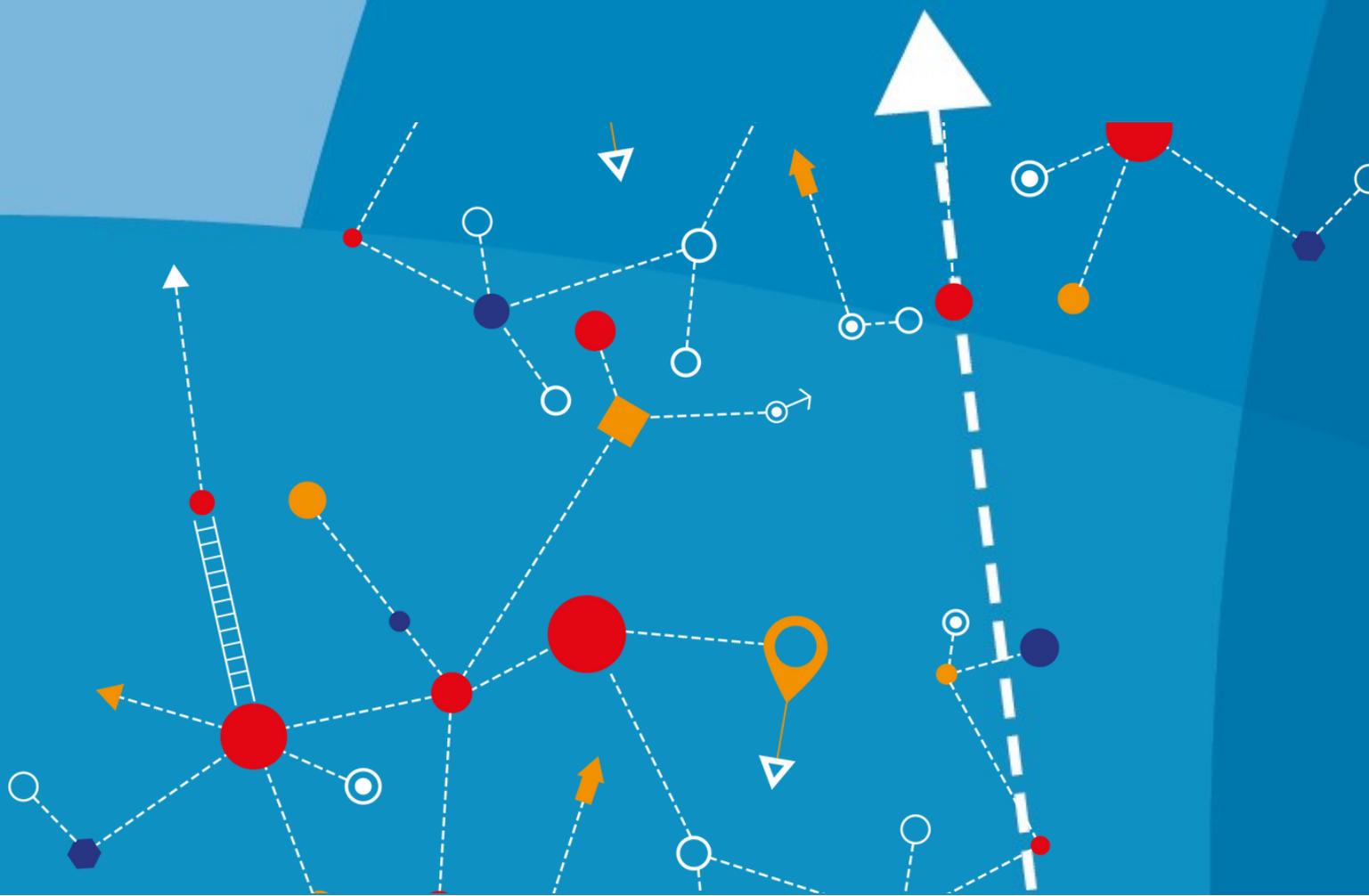
EUROPEAN UNION

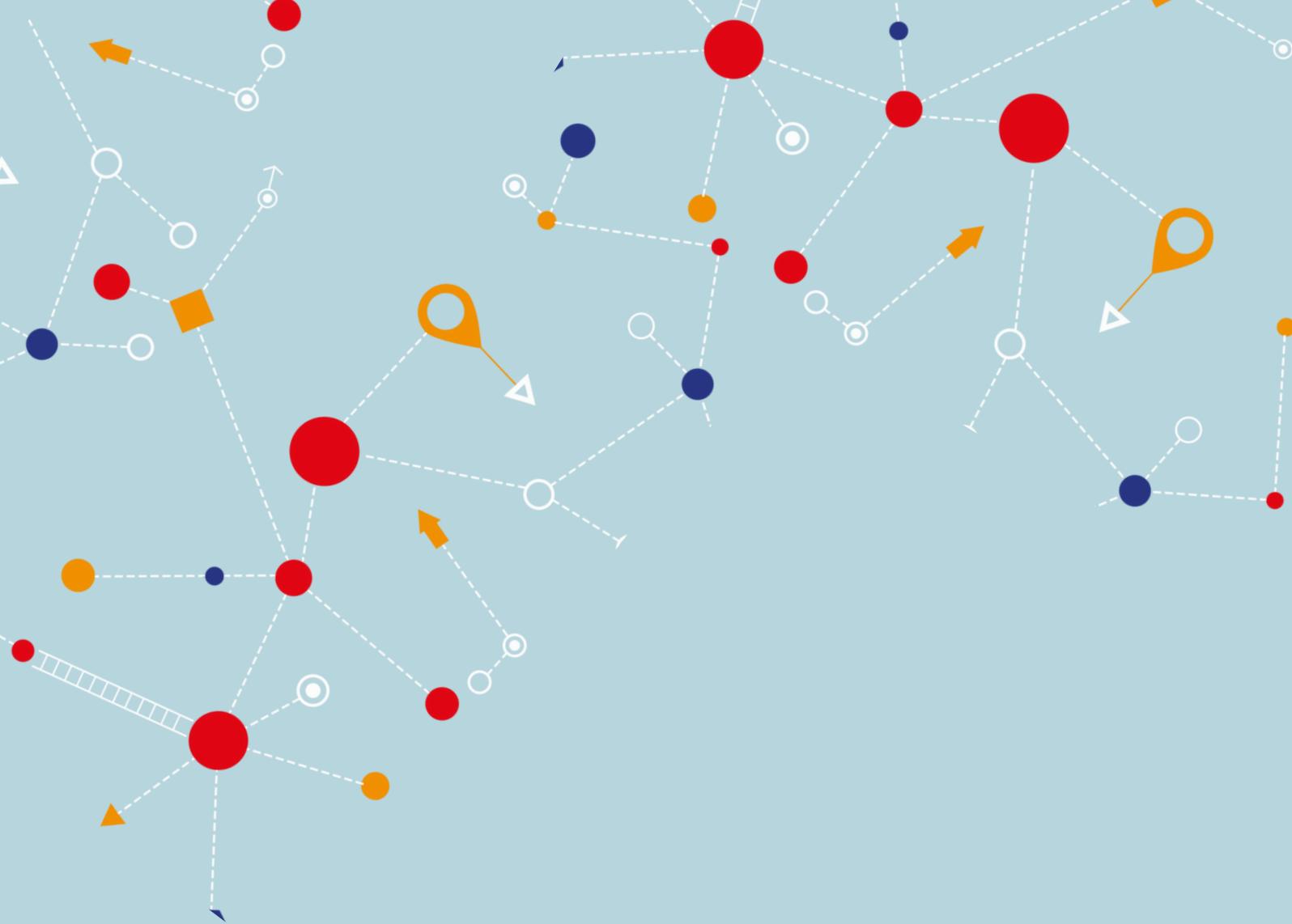
Grande Région | Großregion

Sesam'GR

Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung

UNE CULTURE DE LA DÉMOCRATIE DANS LA GRANDE RÉGION





PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES STRATÉGIQUES



Remarque: tous les textes ont été rédigés avant le début de la guerre d'invasion russe en Ukraine.



1 Avant-propos

SEITE 1



2 L'idée européenne : Conseil de l'Europe & UE

SEITE 4



3 Les valeurs européennes au 21e siècle

SEITE 6



4 L'Europe : Une union d'États démocratique

SEITE 12



5 Le cadre de référence Compétences pour une culture démocratique

SEITE 17



6 L'éducation pour une culture des compétences démocratiques

SEITE 19



7 Citoyens dans un monde numérique

SEITE 26



8 Pédagogie de la démocratie dans la Grande Région

SEITE 31



9 En réseau

SEITE 34

SOMMAIRE





AVANT PROPOS

Patrick Weiten

Les valeurs démocratiques sont la base de la coexistence des citoyens en Europe et donc dans la Grande Région.

Le XXI^e siècle, qui vient de débiter, se caractérise par des changements rapides, qui touchent tous les domaines de la vie et nous confrontent sans cesse à des problèmes et à des questions fondamentales. Ce siècle est celui des pluri-crisis et nous vivons actuellement une crise sanitaire dont les effets profonds nous contraignent à repenser notre fonctionnement, afin de déterminer ensemble la voie vers la société post-COVID.

Une économie qui devient plus créative, plus agile, plus flexible et plus numérique exige des compétences différentes et nouvelles. Elle a surtout besoin de personnes très qualifiées, responsables, agissant de manière éthique et capables de réussir dans de nouveaux modèles économiques.

Une société qui devient de plus en plus multiculturelle, c'est-à-dire ouverte, dans laquelle les modes de vie les plus divers peuvent être vécus, mais qui connaît en même temps des mouvements identitaires, a besoin de personnes qui agissent sur la base des valeurs démocratiques et façonnent leur coexistence en conséquence. Elle a besoin de personnes qui perçoivent le changement non comme une menace, mais comme une opportunité.

L'éducation, qu'elle soit formelle ou non formelle, revêt une importance essentielle.

L'éducation à la démocratie est un champ d'action pédagogique important pour aider les jeunes à faire face à ces processus de changement et aux autres évolutions transformatrices et pour les rendre capables d'agir.

Cette brochure, réalisée dans le cadre du projet Interreg V **SESAM'GR**², traite des questions fondamentales de l'éducation à la démocratie et vise à apporter aux écoles et à tous les acteurs de l'éducation des suggestions et des impulsions pour approfondir la réflexion, pour aller plus loin.

Patrick Weiten

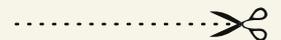
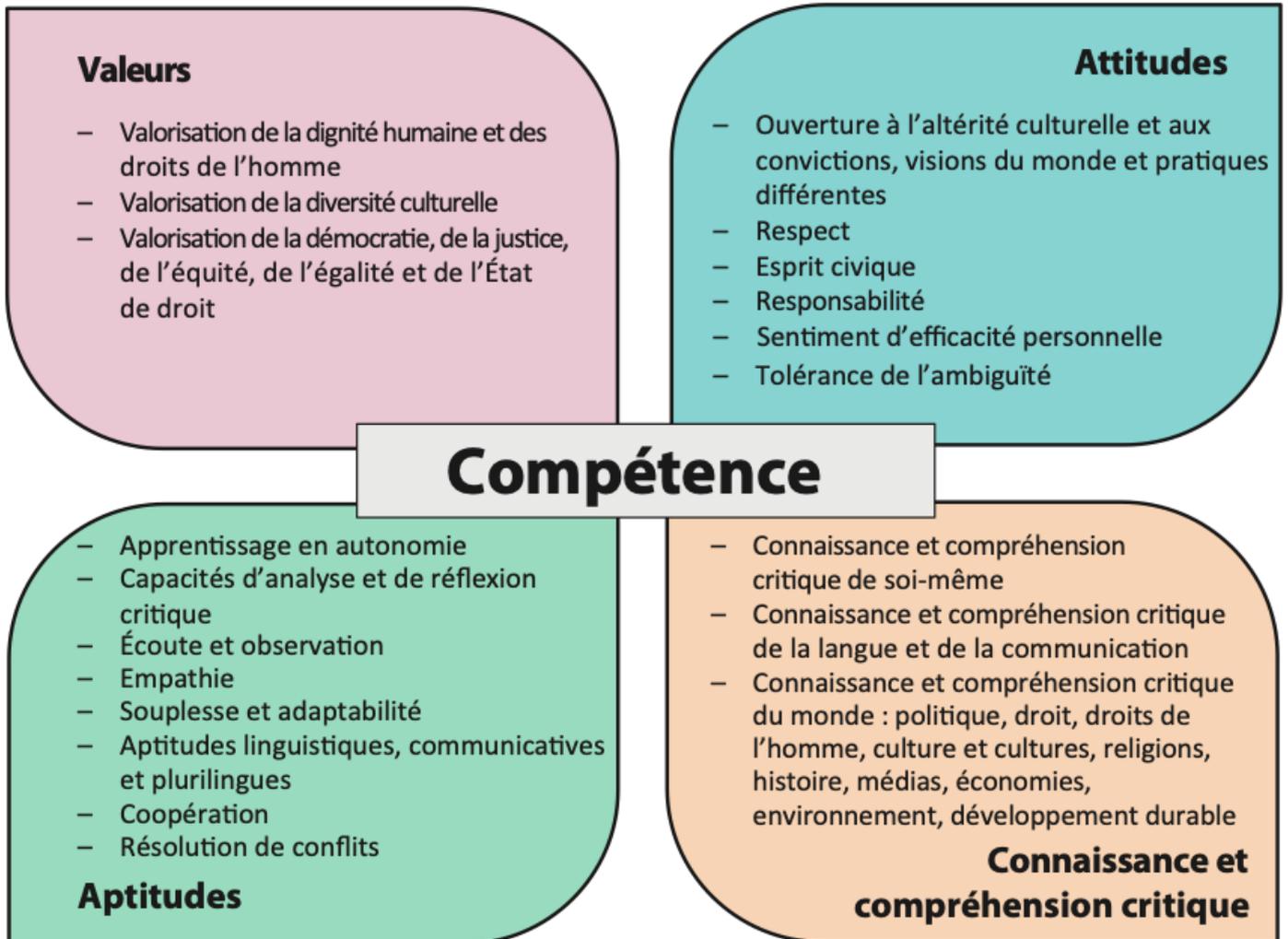
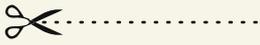
Président de l'Eurodépartement de la Moselle

² Vous trouverez, en annexe de cette brochure, une description de SESAM'GR, un projet européen porté par l'Eurodépartement de la Moselle au profit de la Grande Région.



www.granderegion.net / www.grossregion.net





L'IDÉE EUROPÉENNE : CONSEIL DE L'EUROPE & UE

Richard Stock

AU SORTIR DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE, L'IDEE EUROPÉENNE AVAIT D'ABORD POUR OBJECTIF LA SAUVEGARDE DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ PAR LA RÉCONCILIATION DES PEUPLES EUROPÉENS

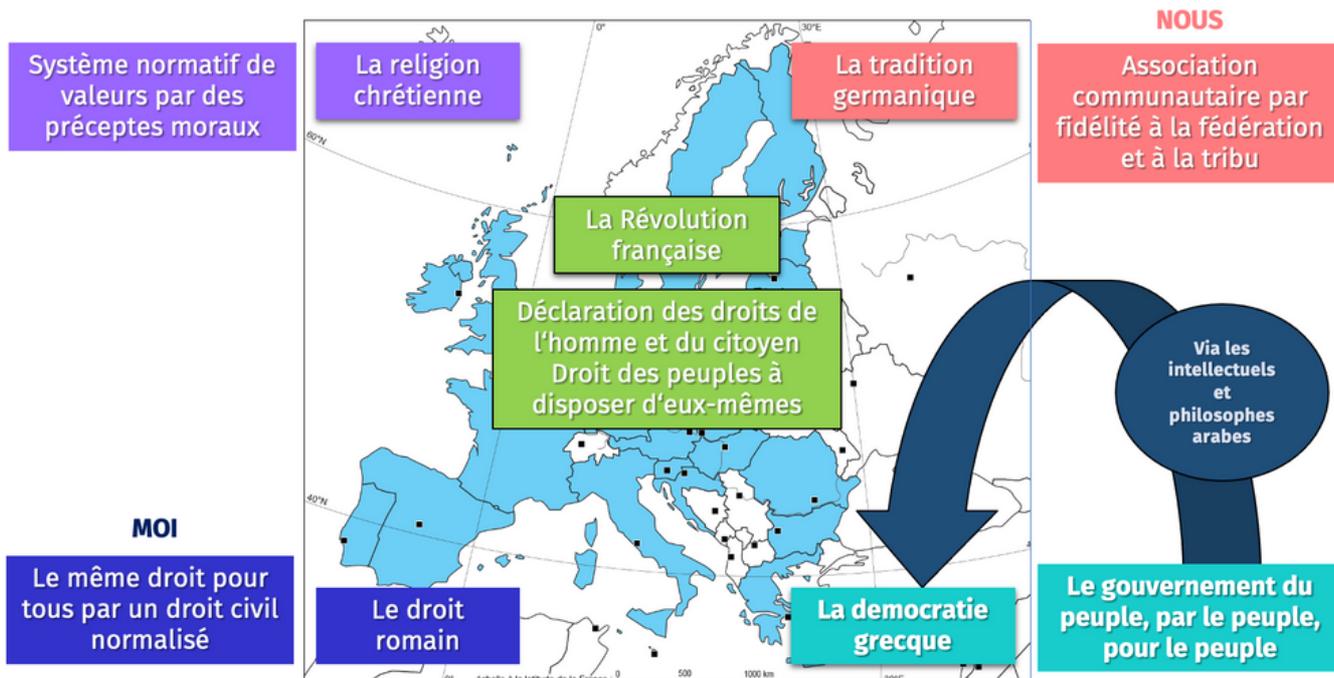
Mais progressivement, les différents textes ou traités ont défini des valeurs communes aux États européens.

Les valeurs indivisibles et universelles de l'Europe, à savoir le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, L'État de droit, le respect

des Droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités et la protection des enfants, sont communes à la quasi-totalité des États européens. Ces valeurs peuvent être invoquées par les citoyens européens à l'encontre d'un acte ou d'un jugement qui leur serait contraire.

4

Le Système européen de valeurs



Pour une description complète du Système européen de valeurs voir :
<http://www.centre-robert-schuman.org>



VALEURS EUROPÉENNES

La définition de ces valeurs et principes est le fruit d'une évolution qui a donné naissance à des sociétés caractérisées par le pluralisme, la non-discrimination, le respect, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette communauté de principes peut s'expliquer, en partie, par l'héritage commun que partagent les États européens, en particulier celui des philosophes de la Grèce antique, celui des traditions germanique et scandinave,



EVOLUTION AU 20E SIÈCLE

celui du droit civil de l'empire romain, celui des enseignements des églises chrétiennes et, enfin, du siècle des Lumières et de la Révolution française. À ces héritages se sont ajoutées, à partir du 20e siècle, des préoccupations sociales.

Ces principes constituent désormais des éléments de l'identité de l'Europe et des Européens. D'ailleurs, les États qui souhaitent adhérer aux diverses organisations européennes doivent obligatoirement les respecter pour pouvoir se porter candidat.

(voir encadré 1)

5

ENCADRE 1 : LES PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Conseil de l'Europe (Strasbourg) :

- ★ Convention européenne des Droits de l'homme (CEDH)
- ★ Charte sociale européenne
- ★ Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants
- ★ Convention-cadre pour la protection des minorités nationales
- ★ Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants
- ★ Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local
- ★ Charte sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale

Union européenne (Bruxelles) :

- ★ Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
- ★ Socle européen des droits sociaux



LES VALEURS EUROPEENNES AU 21E SIECLE

Richard Stock



1. LE CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe (qui a son siège à Strasbourg depuis 1949) comprend aujourd'hui presque tous les pays du vieux continent (à l'exception de la Biélorussie) ainsi que des États orientaux dont une partie au moins du territoire se trouve dans l'Europe géographique et rassemble les 830 millions de ressortissants des 47 pays membres.

Son objectif principal est de promouvoir les Droits de l'homme.

Le Conseil de l'Europe est à l'origine de la Convention européenne des Droits de l'homme (CEDH) et a institué la Cour européenne des Droits de l'homme en vue de faire respecter la Convention.

La CEDH de 1950 constitue le fondement de la protection européenne des Droits de l'homme.

Inspirée par la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies,

la CEDH représente à l'heure actuelle le modèle le plus avancé pour garantir avec succès ces droits de l'homme proclamés au niveau mondial. Elle offre à toute personne la possibilité d'avoir recours à un contrôle judiciaire en cas de violation de ses droits.

La CEDH estime que les enfants sont des titulaires à part entière des droits humains et non seulement des sujets à protéger: Ils bénéficient donc de la même protection que les adultes! Ils doivent jouir de la protection qu'offre la Convention européenne des droits de l'homme qui s'applique de la même manière à toutes les personnes.

(voir encadré 2)



Par la suite, le Conseil a donné vie à la Convention culturelle européenne ou encore à la Charte sociale européenne.

Depuis 1993, le Conseil contribue à la protection des minorités et de leur identité culturelle et à la lutte contre toutes les formes d'intolérance.

Ses principales réalisations sont :

1. Le renforcement des Droits de l'homme
2. L'abolition de la peine de mort
3. La non-discrimination et la lutte contre le racisme
4. La défense de la liberté d'expression
5. L'égalité entre les femmes et les hommes
6. La protection des droits des enfants
7. La défense de la diversité culturelle
8. L'observation des élections
9. L'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie
10. La qualité des médicaments et des soins de santé



ENCADRE 2 : LA CONVENTION ET LA COUR EUROPEENNES DES DROITS DE L'HOMME

La Convention européenne des Droits de l'homme est un traité international en vertu duquel tous les États membres du Conseil de l'Europe garantissent les droits fondamentaux, civils et politiques, non seulement à leurs citoyens, mais aussi à toutes les personnes présentes dans leurs pays. La Convention garantit notamment :

- ★ le droit à la vie,
- ★ le droit à un procès équitable,
- ★ le droit au respect de la vie privée et familiale,
- ★ la liberté d'expression,
- ★ la liberté de pensée, de conscience et de religion,
- ★ le droit au respect de ses biens.

Elle interdit notamment :

- ★ la torture et les peines ou traitements inhumains ou dégradants,
- ★ l'esclavage et le travail forcé,
- ★ la peine de mort,
- ★ la détention arbitraire et illégale,
- ★ les discriminations.

La Cour européenne des Droits de l'homme est une juridiction internationale compétente pour statuer sur des requêtes individuelles ou étatiques alléguant des violations des droits civils et politiques énoncés par la Convention européenne des Droits de l'homme.

La Cour qui siège en permanence à Strasbourg, peut être saisie directement par les citoyens. La Cour a rendu plus de 10 000 jugements qui sont obligatoires pour les États concernés : les parlements nationaux doivent modifier leur législation et les gouvernements leurs pratiques administratives dans de nombreux domaines. La jurisprudence de la Cour fait de la Convention un outil dynamique et puissant pour relever les nouveaux défis et consolider l'État de droit et la démocratie en Europe.

2) L'UNION EUROPÉENNE

La construction européenne n'accordait pas à l'origine d'importance à la question des droits fondamentaux. Construite sur des bases économiques, il n'est pas apparu nécessaire d'inclure ces droits dans les premiers traités établissant les Communautés européennes.

À l'époque, le respect des droits fondamentaux était alors essentiellement assuré, au niveau européen, par la Cour européenne des droits de l'homme et, au niveau national, par les cours constitutionnelles.



Mais très vite, la Cour de justice des Communautés européennes (aujourd'hui Cour de Justice de l'Union européenne) a été amenée à se prononcer sur un certain nombre de cas relevant des atteintes aux droits fondamentaux et a érigé ces derniers, face au silence des traités, au rang de principes généraux du droit communautaire.

Cette jurisprudence se référait essentiellement à la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH) du Conseil de l'Europe.

En 1992, le Traité de Maastricht, qui introduit la notion de citoyenneté européenne, pose déjà les principes de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'État de droit. Cinq ans plus tard, le Traité d'Amsterdam va plus loin en imposant le respect des Droits de l'homme et de l'État de droit aux États candidats à l'adhésion, et en prévoyant une procédure de suspension des droits découlant du traité en cas de violation "grave et persistante" des droits fondamentaux par un État membre (article 7).

La Charte des droits fondamentaux

En l'an 2000, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne reprend en un texte unique, pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, l'ensemble des droits civiques et sociaux des citoyens européens, y compris le droit de pétition, la protection des données personnelles et l'interdiction de l'eugénisme, du clonage humain et des discriminations fondées sur la race, le sexe, la fortune, la naissance, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle de toutes personnes vivant sur le territoire de l'Union.

Une caractéristique particulière de la charte est l'affirmation des droits économiques et sociaux, à côté des droits civils et politiques.

LA CHARTE EST UN COMPLÉMENT MAJEUR À LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME DE 1950 ET À LA CHARTE SOCIALE DU CONSEIL DE L'EUROPE ; LES TROIS TEXTES DOIVENT ÊTRE LUS ENSEMBLE POUR AVOIR UN APERÇU COMPLET DES DROITS ET DES PRINCIPES EN VIGUEUR DANS L'UNION EUROPÉENNE.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur : <http://www.centre-robert-schuman.org/librairie/qui-fait-quoi-en-europe-union-europeenne-conseil-de-leurope?langue=fr>

Une description complète de la Charte des droits fondamentaux se trouve sur le site suivant :

<https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/democracy-and-human-rights/fundamental-rights-in-the-eu>

Le socle européen des droits sociaux

Le socle européen des droits sociaux devra désormais servir de cadre de référence pour toutes les mesures contraignantes et non-contraignantes relevant des politiques européennes sociale et de l'emploi.

La mise en application des principes et des droits ancrés dans le socle européen des droits sociaux est une responsabilité conjointe des institutions de l'Union européenne, des États membres et des partenaires sociaux. Le socle doit être progressivement transposé dans la législation des États membres en tenant compte de la diversité des situations nationales.

Voir encadré 3

Pour d'autres informations :

<https://ec.europa.eu/info/publications/european-pillar-social-rights-booklet>

Voilà, brièvement résumés, les héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit.

ENCADRE 3 : LE SOCLE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX DE L'UNION EUROPEENNE

Les 20 principes clés du socle européen des droits sociaux

1. L'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie
2. L'égalité entre les femmes et les hommes
3. L'égalité des chances
4. Le soutien actif à l'emploi
5. Un emploi sûr et adaptable
6. Les salaires
7. Des informations sur les conditions d'emploi et une protection en cas de licenciement
8. Le dialogue social et la participation des travailleurs
9. L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée
10. Un environnement de travail sain, sûr et bien adapté et la protection des données
11. Des services de garde d'enfants et d'aide aux enfants
12. La protection sociale
13. Les prestations de chômage
14. Le revenu minimum
15. Les revenus et pensions de vieillesse
16. Soins de santé
17. L'inclusion des personnes handicapées
18. Les soins de longue durée
19. Le logement et l'aide aux sans-abri
20. L'accès aux services essentiels



L'EUROPE - UNE UNION D'ÉTATS DÉMOCRATIQUE

Prof. Dr. Havva Engin



12

Avec une population d'environ 740 millions d'habitants, l'Europe se caractérise par une histoire mouvementée et ambivalente : C'est l'endroit où naquit la démocratie, mais qui donna également naissance à deux guerres mondiales désastreuses.

Tirer des leçons de l'histoire et de ses erreurs fait aussi partie de l'Europe. À la suite des traumatismes de la Seconde Guerre mondiale, dix pays ont fondé en 1949 le Conseil de l'Europe, dans l'optique de promouvoir la paix. De nos jours, il compte 47 États membres* et s'est fixé comme objectifs notamment :

- La sauvegarde de la paix, se fondant sur la justice et la coopération internationale ;
- La préservation des sociétés humaines et de la civilisation ;
- La défense de la démocratie en tant que régime politique et l'assurance de la liberté et de la primauté du droit ;

- La promotion du progrès social et économique dans les pays européens.

L'Union européenne est l'exemple d'une histoire réussie, unique au monde. Fondée en 1958 en tant que CEE - Communauté économique européenne -, elle s'est renommée en 1993 pour devenir "L'Union européenne".

À l'issue de l'effondrement du Pacte de Varsovie et du processus d'intégration européenne, des anciens pays du bloc soviétique comme la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovénie, la Croatie, la Slovaquie, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont devenus membres de l'UE, qui compte aujourd'hui 27 États membres.

La démocratie en Europe - sous pression ?

Au cours des dernières décennies, l'Europe a connu, elle aussi, des tendances accrues de mondialisation, d'internationalisation et de mobilité, mais aussi une diversité sociale plus marquée, des espaces de vie modifiés et accélérés ainsi que des bouleversements politiques et économiques. Certes, de telles évolutions ont ouvert des possibilités de vie et de travail propices à de nombreuses personnes, mais d'autres se sont senties de plus en plus débordées et menacées, ce qui s'est traduit par une perte de confiance vis à vis des institutions étatiques et politiques.

Celle-ci a favorisé - malgré le processus d'intégration européenne dans les années 1990 et 2000 - un euroscepticisme croissant dans de nombreux pays membres de l'UE, ouvrant la voie aux partis populistes (de droite) et s'accompagnant, selon les experts, d'une "crise de partage économique, d'une crise d'identité culturelle et d'une crise de représentation politique" (Meierwisch 2016).

Les partis populistes continuent à attiser un sentiment anti-européen au sein de la population avec des formules anxieuses tels que "Immigration incontrôlée", "Délinquance des étrangers", "Islamisation de l'Occident" et "Diktat par l'UE", ce qui mène de plus en plus souvent à la remise en question de la pérennité et légitimité des valeurs européennes communes.

De nos jours, les experts considèrent que la cohésion sociale est en danger dans de nombreux pays membres - les sociétés risquent de se diviser en segments parallèles.

Depuis 2015, ces mouvements anti-démocratiques en Europe visent notamment l'attitude de la société vis-à-vis des réfugiés et de l'immigration, ce qui a mené en fin de compte à la verbalisation de pensées xénophobes et racistes jusqu'aux plus hauts niveaux politiques, en particulier dans les États membres où des partis populistes (de droite) ont participé ou participent encore aux gouvernements de leurs pays respectifs.

L'Union européenne et l'idée européenne courent donc un risque réel d'être "mises à mal" par les développements antidémocratiques actuels, étant donné que plusieurs hommes et femmes politiques ont commencé à s'opposer ouvertement aux valeurs européennes. Dans ce contexte, la pandémie du Covid 19 semble agir comme un "accélérateur de feu" à ces évolutions séparatistes.

Jeunesse en Europe - Un scepticisme croissant vis-à-vis de ladémocratie

Des études représentatives sur la jeunesse qui sondent les attitudes des jeunes à l'égard de l'Europe en général et de l'UE en particulier démontrent que l'idée européenne ne trouve pas leur soutien inconditionnel. Parmi les adolescents interrogés dans le cadre de l'étude "Jeune Europe 2018", "52 pour cent des femmes et des hommes interrogés se considèrent plus ou moins (aussi) comme des "Européens", [] mais la plupart continue à percevoir l'UE avant tout comme une alliance économique" (Fondation TUI 2018, p. 5).



Bien que 58 % des participants considèrent la démocratie comme le meilleur régime politique, a moitié d'entre eux estime que le système démocratique de leur propre pays aurait besoin de réformes, "28% remettent même fondamentalement en question la construction actuelle et souhaiteraient un changement radical" (Fondation TUI 2018, p. 5).

Le scepticisme à l'égard de la démocratie est particulièrement prononcé dans des pays membres où le chômage des jeunes est élevé, comme la Grèce, l'Italie et l'Espagne, et les adolescents considèrent clairement l'État comme responsable de cette situation.

La question posée sur d'éventuelles attitudes populistes révèle que "les jeunes Européens ayant des tendances populistes sont particulièrement répandus dans deux pays : la Pologne (23%) et la France (21%). Dans les autres pays, leur proportion est nettement plus faible" (Fondation TUI 2018, p. 6). Plus d'un tiers des jeunes adeptes des idées populistes se prononcent en faveur d'une "limitation occasionnelle des droits de l'opposition et, le cas échéant, d'une suspension de règles démocratiques" (Fondation TUI 2018, p. 6) afin d'initier des changements radicaux au niveau du système politique.

Les résultats cités de l'étude montrent clairement qu'en Europe, il y a désormais un besoin urgent de manifester une détermination ferme d'action politique face aux groupes populistes (de droite) pour éviter que la part des jeunes adultes qui se sentent attirés par les forces antidémocratiques ne continue à augmenter.





POUR UNE CULTURE DEMOCRATIQUE - MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE REFERENCE

Face aux tendances actuelles anti-démocratiques dans de nombreux pays européens, il revient au Conseil de l'Europe d'insister politiquement dans les pays membres à la mise en œuvre intégrale du cadre de référence « Compétences pour une culture de la démocratie », adopté en 2017, et de faire en sorte que « l'éducation à la démocratie » devienne une tâche transversale rassemblant toutes les disciplines scolaires, y compris une formation permanente du personnel pédagogique dans ce domaine. En outre, il serait opportun de créer une base de données européenne (Hornberg 2019) répertoriant tous les projets et actions pratiques d'éducation à la démocratie des États membres en deux ou plusieurs langues et qui seront mis à la disposition de toutes les personnes concernées. Cette démarche consolidera l'objectif ambitieux du Conseil de l'Europe de faire de l'éducation à la démocratie un élément fondamental de l'enseignement et de la culture scolaire dans les États membres.

L'ÉCOLE - LIEU D'UNE « DÉMOCRATIE VECUE »

De nos jours, les établissements scolaires ont - plus que jamais - un rôle fondamental à jouer pour former nos sociétés, propager davantage les valeurs centrales de l'Union européenne et de la démocratie libérale et de les thématiser concrètement dans leur action pédagogique.

La force d'une démocratie pour faire front à des tendances politiques qui la mettent en danger repose sur des institutions fortes et des citoyens responsables, disposés à défendre les valeurs démocratiques et libérales, à s'investir, à remettre en question, et dans l'idéal à s'opposer fermement aux évolutions qui menacent la démocratie (Kiehl/Schnerch 2018).

Les institutions de formation, en particulier les écoles, y jouent un rôle clé. Dans les sociétés démocratiques libérales, elles ont pour mission d'éduquer les générations montantes pour en former des citoyennes et citoyens responsables.

En partant de l'idée de Dewey, faisant de l'école une « société miniature », leur rôle consiste à créer des conditions d'enseignement et d'apprentissage permettant aux apprenants de faire l'expérience de valeurs centrales à travers des contenus concrets et pertinents pour la vie au quotidien (Kiehl/Schnerch 2018).



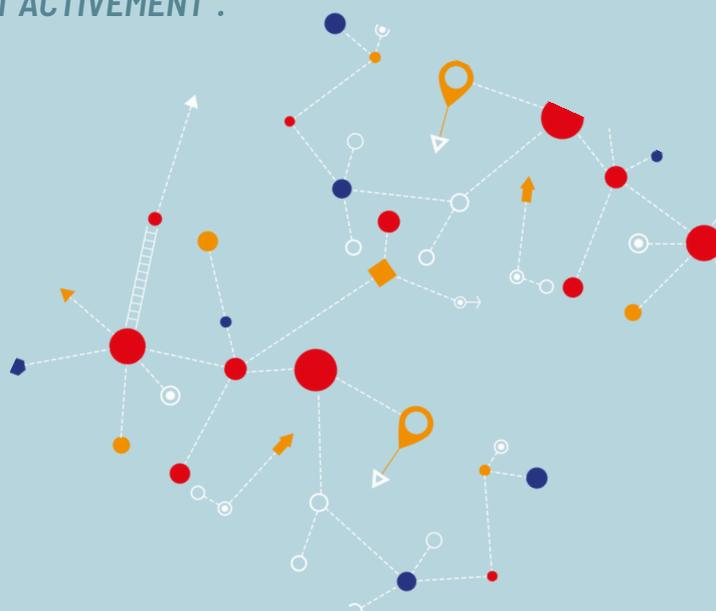
Certes, le rôle des établissements scolaires n'est pas celui de jouer les « sauveurs de la société », mais ils sont néanmoins en mesure de jeter les bases d'une formation et éducation aux valeurs, et ce non seulement dans le cadre de cours d'instruction civique, mais dans toutes les disciplines

"PLUS QUE JAMAIS, LES ÉCOLES DOIVENT DEVENIR DES ESPACES SOCIAUX OÙ LES QUESTIONS SOCIALES FONDAMENTALES SONT ABORDÉES À PETITE ÉCHELLE, PUIS THÉMATISÉES ET NÉGOCIÉES DANS UN CADRE PÉDAGOGIQUE DÉFINI D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE – ET OÙ TOUS LES ACTEURS COOPÈRENT ET PARTICIPENT ACTIVEMENT".

PROF. DR. HAVVA ENGIN

Former des citoyens responsables, cela implique aussi une action pédagogique appropriée pour promouvoir la tolérance à l'ambiguïté, à savoir une gestion proactive des contradictions et ambiguïtés. Il s'agit d'une des compétences clé de la pédagogie de la démocratie, puisqu'elle apprend aussi bien aux enseignants qu'aux apprenants de gérer le pluralisme des valeurs politiques et sociales et de reconnaître et accepter des points de vue contradictoires, tout en respectant la Constitution et les droits individuels des autres (Kiehl/Schnerch 2018).

C'est ainsi que l'on réussira à assurer à l'école – en tant que « société miniature » – les conditions pédagogiques nécessaires pour confronter les élèves activement aux défis de responsabilité et de tolérance à l'ambiguïté, leur permettant de faire réellement l'expérience des ambivalences sociales.



Ressources:

- Hornberg, Sabine (2019): Oft vernachlässigt und unterschätzt – die Bedeutung der EU in Bildungskontexten. Essen.
- Kiehl, Carolin; Schnerch, Barbara (2018): Demokratiekompetenzen auf dem Prüfstand – Schule als Erfahrungsraum für Mündigkeit und Ambiguitätstoleranz? In: Wissen schafft Demokratie. Band 3: Gesellschaftlicher Zusammenhalt. Schriftenreihe des Instituts für Demokratie und Zivilgesellschaft. Jena, S. 111-120.
- Meiwisch, Lars (2016): Der späte Erfolg der deutschen Rechtspopulisten. In: Wut. Protest und Volkes Wille.
- TUI Stiftung (2018): (Hrsg.): „Junges Europa 2018“. So denken Menschen zwischen 16 und 26 Jahren. Hannover.

LE CADRE DE RÉFÉRENCE EUROPÉEN : DES COMPÉTENCES POUR UNE CULTURE DE LA DÉMOCRATIE

CONSEIL DE L'EUROPE

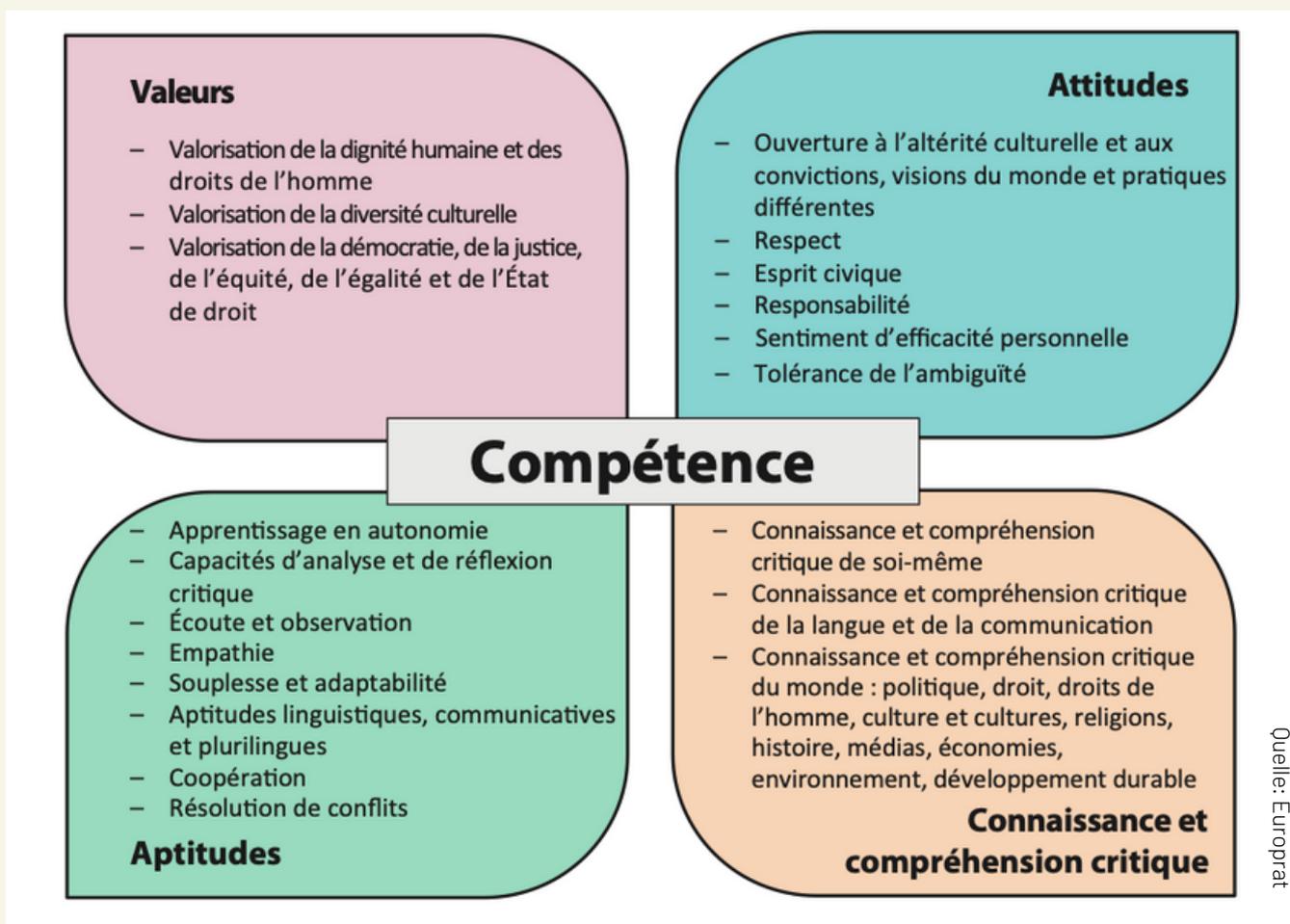
Sabine Rohmann

Dans sa longue tradition d'éducation à la démocratie et aux droits de l'homme (voir "Démocratie et droits de l'homme -Charte pour tous") et dans ses efforts pour répondre par des concepts et des outils éducatifs adéquats aux défis complexes des sociétés démocratiques et culturellement diverses du 21e siècle en Europe, le [Conseil de l'Europe](#) a élaboré le Cadre européen de référence "Compétences pour une culture de la démocratie" qui a été adopté à l'unanimité en 2017 par les ministres de l'éducation des 47 États membres du Conseil de l'Europe de l'époque.

Il se veut un modèle de référence qui, conformément aux missions du Conseil de l'Europe de défendre les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, propose un modèle pédagogique pour soutenir les établissements scolaires dans la conception et la mise en œuvre d'une culture d'apprentissage et de vie démocratiques et participatives.

Le cadre de référence se compose de 20 compétences (connaissances, attitudes, aptitudes, valeurs), précisées et visualisées par le "Butterfly" .





Les différentes compétences sont précisées par des descripteurs fournissant des descriptions de comportements concrets et observables de personnes à un certain niveau de compétence et constituant ainsi un outil pour les enseignants, les aidant à observer et à évaluer les compétences sociales et démocratiques de leurs élèves.

Au total, **135 descripteurs** clés sont disponibles.

La notion de « capacité » est au cœur du cadre de référence. Il s'agit de permettre aux jeunes de développer des compétences transformatrices (vivre les valeurs démocratiques, gérer l'ambiguïté de manière constructive et assumer des responsabilités pour eux-mêmes et pour les autres).

Vu la transition accélérée de nos sociétés, caractérisée notamment par la révolution technologique, des fractures sociales de plus en plus marquées, la perte des valeurs démocratiques ainsi que la remise en cause de la démocratie en tant que telle, la nécessité d'une pédagogie de la démocratie s'impose. La pandémie COVID a encore aggravé ces évolutions.

Cela signifie que l'éducation à une culture démocratique doit être considérée comme une émission transversale englobant toutes les disciplines et fondée sur un concept cohérent de culture scolaire qui fait l'unanimité et doit être porté et vécu par l'ensemble de la communauté scolaire.

La pédagogie de la démocratie constitue le fondement d'une éducation qui pérennise la cohésion sociale et la paix.

ÉDUCATION À UNE CULTURE DE COMPÉTENCES DÉMOCRATIQUES

Une approche holistique pour l'école

Kristina Fischer



Espaces de vie et d'expérience

Les dimensions dans les champs de vie et d'expérience des enfants et des jeunes se sont transformés au cours de ces dernières décennies.

Pour eux, il en va désormais de soi de s'identifier aussi bien dans un contexte national que dans un contexte plus ample ou plus individuel. Grâce aux loisirs, aux voyages, aux réseaux numériques et représentations diverses dans les médiassociaux, ils sont largement et naturellement connectés et se sentent à la fois membres d'une communauté régionale, suprarégionale ou transnationale.

Or, vivre en communauté signifie aussi d'accepter une diversité des points de vue et des convictions, le devoir de cohabiter et communiquer de manière respectueuse et savoir utiliser les technologies de l'information dans tous les domaines de la vie, qu'elle soit scolaire, professionnelle ou privée.

Cela implique également d'appréhender la vie dans la démocratie européenne comme une véritable chance pour en être un membre à part entier.

Cependant, pour être préparés au mieux à participer activement en tant que futurs citoyens à une société respectueuse des droits de l'homme et de la démocratie, savoir évaluer et reconnaître les risques et les dangers et développer une certaine résilience, les enfants et les jeunes doivent comprendre et apprendre les bases, les possibilités d'action, les avantages et les missions de la démocratie et les exercer. Voilà l'approche d'une éducation à une culture de compétences démocratiques.

La communauté scolaire - un terrain pour s'exercer ?!

L'école forme une communauté dans laquelle les enfants et les jeunes se rencontrent dans le cadre des structures sociales existantes - avec toutes leurs facettes, leurs chances et leur diversité. Dans le domaine de l'éducation civique, l'école doit enseigner et évaluer des contenus conformément à sa mission éducative. Elle peut transmettre de très amples connaissances sur les systèmes, processus et institutions politiques, mettre en évidence les différences et les subtilités, stimuler et inviter à l'analyse et au jugement. En parallèle, elle se voit confrontée au défi de mettre ses élèves « à la hauteur » pour vivre en tant que citoyens à part entier et responsables dans une société régie par des directives politiques, nationales ou européennes - une société au sein de laquelle ils doivent appliquer activement des connaissances fondamentales sur les structures politiques préalablement acquises.

Le défi n'est pas tant de transmettre des connaissances dans le cadre de l'éducation civique mais de guider les élèves dans la compréhension et la pratique des outils qui leur permettront de développer les compétences pour une culture de la démocratie et participer en tant que membres émancipés et actifs à l'organisation d'une société pacifique et démocratique et de s'imposer sur le marché de l'emploi de demain.

Il s'agit par exemple de maîtriser, de façon pratique et non seulement théorique, les possibilités de participation, apprendre en autonomie des méthodes de la pensée critique ou comprendre et tolérer l'ambiguïté.

Ce n'est que dans l'action concrète que

l'on arrive à donner un sens à ces notions, à les remplir de contenu afin de les intérioriser, les reconnaître et les vérifier par l'action et la réaction. L'école, en tant que reflet de la société, représente non seulement un fondement propice à de tels processus, mais constitue également un environnement d'apprentissage idéal - bien au-delà de la simple participation aux élections.

Vu la perte de confiance en la démocratie en tant que telle, il semblerait fatal de ne pas laisser les élèves imaginer et expérimenter les maintes possibilités, perspectives et chances qu'offre ce grand principe politique et que l'école peut refléter en miniature.

Or - peut-on transférer les champs d'action démocratique un par un ? Comment transposer valeurs et structures au contexte scolaire et véhiculer les principes démocratiques pour les vivre au quotidien à l'école ?

L'école participative - noyau de sociétés modernes et pluralistes

Comme l'école reflète la société "en miniature", elle doit réussir, tout comme les grandes communautés sociales, à réunir et réconcilier des opinions, des idéaux et des convictions très divers et souvent opposés dans un esprit de respect et de bienveillance, tout en assurant à chaque individu sa participation active sur un pied d'égalité - une mission colossale, dans l'objectif de doter les élèves d'un ensemble de compétences démocratiques (connaissances, aptitudes, valeurs et attitudes).

Quelles conclusions à tirer pour les établissements scolaires en tant que lieux de formation de futurs citoyens responsables ?

Depuis des années, on assiste à une perte de confiance en la démocratie et un désintérêt général pour les processus démocratiques. Mais autrement que lors des phases de désillusion politique, on constate une tendance hâtive à des affirmations peu contestées et polarisantes, oubliant sa propre participation et laissant même entrevoir des convictions antidémocratiques. Apparemment, la démocratie et ses institutions n'ont pas su satisfaire les attentes qui leur avaient été attribuées. Les valeurs et les chances ou perspectives démocratiques semblent être perçues de manière plutôt abstraite, au lieu d'être intégrées dans la propre réalité de vie et pratiquées activement - ce qui peut expliquer une distance ressentie par rapport à la politique et aux possibilités de participation.

Pour l'école en tant que champ d'expérimentation, il y a une immense opportunité qui se fait jour - celle de donner aux élèves la possibilité de pratiquer et vivre les différentes facettes, possibilités d'organisation et dimensions de la démocratie et d'apercevoir chaque individu, avec toutes ses particularités, attitudes et valeurs, comme un membre à part entier d'une société démocratique.

Si l'éducation scolaire veut préparer le terrain pour former des citoyens démocratiques actifs, elle doit la faire vivre, non seulement dans le cadre d'un enseignement standardisé, minimisant trop souvent l'éducation civique à la présentation et la comparaison de différents régimes politiques (ce qui, dans le pire des cas, pourrait donner l'impression que les compétences de participation démocratique s'évaluent par des notes scolaires).

Est-il possible, dans le contexte scolaire, de rendre les futurs citoyens aptes à participer activement aux conflits et aux processus sociaux, de leur transmettre un ensemble de compétences pour juger et agir de manière responsable ?

Dans la vie au quotidien, les personnes ont souvent du mal à se procurer et filtrer des informations de manière objective, à écouter activement et avec bienveillance (même dans des contextes controversés ou des dilemmes), à donner un retour constructif, à développer et présenter leur propre opinion ou voir des possibilités de participation... et d'intégrer tout cela dans leurs processus d'action et de décision.

Afin de pouvoir focaliser ses actions et décisions sur la réflexion et la discussion de contenus qui leur sont inhérents, il faut de l'espace pour pratiquer et s'exercer, mais aussi une certaine connaissance des possibilités et stratégies.



L'école peut et devrait créer les conditions cadres qui permettent et institutionnalisent la participation, répondant ainsi aux défis de la diversité et de l'altérité par des méthodes, contenus et exercices appropriés. Voilà le concept d'une approche scolaire holistique.

Perception, estime - coopération

Pour pouvoir s'ouvrir de manière objective et respectueuse au dialogue lors de conflits de société, il est utile d'avoir déjà compris et expérimenté son efficacité personnelle. Transposé dans le contexte scolaire, cela signifie d'offrir aux élèves la possibilité d'explorer le chemin à parcourir en amont d'une décision (politique), de leur faire comprendre que l'enjeu consiste à défendre des valeurs et que les élections ne produisent pas que des gagnants et des perdants, mais que les personnes impliquées dans un consensus et qui communiquent déjà en aval d'une élection sur différents thèmes du quotidien doivent en même temps coopérer pour arriver à une solution commune.



A l'école, la participation aux formes de vie démocratiques se manifeste par exemple dans la cohabitation en classe où l'on encourage les élèves à se former une opinion personnelle et se procurer des informations objectives, où l'on favorise, explique et discute des valeurs et attitudes individuelles de manière explicite et où l'on donne lieu à la réflexion sur les concepts et à la découverte de positions contraires, sans porter de jugement, ce qui permet de repenser l'image de soi-même. C'est également le lieu pour ressentir les dilemmes, tolérer les ambiguïtés, accepter d'autres opinions et points de vue et de les analyser objectivement sur la base de ses propres valeurs, pour qu'ils ne constituent plus un obstacle insurmontable à la compréhension. Les structures de communication et la participation aux formes d'apprentissage et sociales de l'enseignement peuvent être élargies et modifiées, mais il est également possible de concevoir des domaines optionnels ou des contenus et projets complémentaires.



Participation assurée et active, choix d'exemples :

- structure d'organes institutionnalisés et bien ancrés : élection de porte-paroles et de comités consultatifs avec délibérations et demandes régulières
- assemblées plénières régulières (avec groupes de travail en amont) pour informer, débattre et se mettre d'accord sur les règles d'organisation générale, des nouvelles acquisitions ou des questions de la vie scolaire au quotidien – ce qui permet également de jeter un regard objectif sur les besoins et les souhaits de toutes les personnes impliquées dans la vie de l'école : La communauté scolaire pourrait se prononcer plutôt en faveur d'un investissement financier afin d'améliorer les possibilités de sport pendant les récréations qu'en faveur de l'acquisition d'un tableau blanc.
- participation continue des élèves au choix des sujets et des méthodes en cours, les enseignants étant des accompagnateurs de l'apprentissage
- possibilités d'une éducation par les pairs : des élèves en tant que spécialistes peuvent exercer des fonctions éducatives
- devoirs (et leurs quantité et caractère obligatoire) en accord avec les apprenants, en fonction de leurs besoins
- culture d'un retour constructif dans tous les domaines du vivre-ensemble, également quant à l'organisation des contenus d'apprentissage, des possibilités de participation et d'épanouissement – dans un cadre respectueux préalablement négocié et établi
- résolution de conflits et médiation
- rédaction active d'un journal des élèves (à l'image de la presse quotidienne)

L'effet secondaire bénéfique, c'est que l'enseignement ne porte pas seulement sur les connaissances techniques, mais éveille en même temps l'enthousiasme en faveur des questions scolaires et sociales et une volonté de participer – non seulement dans le cadre scolaire, mais aussi en tant que citoyen actif.

Le fait de pouvoir débattre de manière respectueuse et pacifique au sein d'une communauté pluraliste permet l'expérience d'être entendu en tant qu'individu, parmi les voix et opinions les plus diverses, et ouvre la voie vers un meilleur décodage des ambiguïtés.

Focus sur la participation active et son apprentissage

En considérant la démocratie sous toutes ses facettes, il s'avère évident que l'étude des cultures démocratiques et l'apprentissage d'une participation active ne se résument pas à des matières isolées, à des méthodes d'apprentissage répétitives ou à des élections ponctuelles.

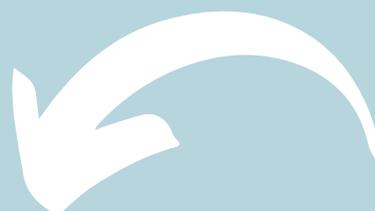
En fin de compte, l'élément central de la vie dans une démocratie ne se limite pas à simplement en comprendre le fonctionnement et savoir appliquer les règles, mais de revendiquer avec assurance un droit fondamental, tout en être conscient des possibilités et chances qu'offre la participation démocratique.



Vivre ensemble et comprendre le monde : L'école comme ensemble holistique

L'approche scolaire holistique vise à prendre en compte tous les besoins, idées et opinions de toutes les personnes concernées – que ce soient les élèves, les enseignant(e)s, les parents, les institutions partenaires, les expert(e)s, le personnel pédagogique etc. – et de les intégrer au mieux dans la vie scolaire au quotidien, ce qui implique également une culture de débat continue, bienveillante et pacifique.

L'organisation concrète et individuelle d'une approche scolaire holistique dans un établissement scolaire se détermine par différents facteurs, tels que la composition sociale des élèves, son environnement, son concept, les coopérations, les spécialisation etc.



Conclusio

L'approche scolaire holistique ...

- favorise la participation active et consciente grâce à une culture scolaire participative
- conçoit des méthodes de coopération communautaires
- la coopération
- promeut la cohésion sociale et la paix aide à développer la tolérance de l'ambiguïté et la compréhension critique
- rend les élèves capables d'agir et éveille des compétences de transformation
- favorise la perception de l'efficacité personnelle
- forme à la prise de responsabilité dans les processus d'apprentissage et de création
- fait vivre les valeurs et l'estime



CITOYENS DANS UN MONDE NUMÉRISÉ



Digital Citizens

Kristina Fischer

Les sociétés sont en constante évolution – sous les formes les plus diverses, dans la vie quotidienne et professionnelle, parfois plus fortement, parfois de manière moins perceptible.

L'un des changements majeurs de ces dernières décennies, c'est le développement accéléré dans les technologies et les médias numériques. La vie privée, sociale et scolaire de nos enfants et jeunesse s'est déroulée de plus en plus dans un monde numérisé ou à l'aide de moyens numériques – même en dehors des jeux vidéo, des réseaux sociaux ou des boutiques en ligne. Les plannings de remplacement numériques ou les tâches de recherche à l'école, les réservations de tickets de bus et de cinéma en ligne étaient déjà à l'ordre du jour.

Les conditions de vie en temps de pandémie telles que confinement et distance sociale n'ont pas seulement donné un coup de pouce aux cours à distance ou au télétravail, mais ont ouvert toute une panoplie de nouvelles voies et possibilités au quotidien, modifiant ainsi les champs de vie, les formes d'apprentissage et de travail dans leur ensemble – un fait qui continue à marquer la société post-pandémique.

Il en résulte non seulement une créativité et une vitesse d'adaptation étonnante à des situations et défis inattendus, mais aussi un basculement fort vers le numérique dans la vie privée, scolaire et professionnelle.

Quelle influence du monde numérique sur l'école et la pédagogie de la démocratie ?

Le fait de grandir dans un monde numérique n'engendre pas automatiquement des compétences y appropriées. Tout comme pour les compétences pour une culture de la démocratie, il faut acquérir et pratiquer des capacités et aptitudes et découvrir des contextes, afin de pouvoir profiter pleinement des chances et possibilités qu'offre le numérique.

L'échange d'informations se fait par de multiples canaux (son, texte, image ou vidéo, chats et forums, publicité en ligne et services d'information, réseaux sociaux etc.), et dans ce contexte, il faut développer une certaine sensibilité dans l'expression et la compréhension – aussi bien à l'égard des relations humaines qu'aux dangers et opportunités qui se présentent.

Comprendre ses droits et devoirs et de les vivre au quotidien s'est avéré un défi, les champs d'apprentissage de la vie numérique étant peu intuitifs. L'espace numérique n'existe pas dans le vide, et



personne n'y évolue indépendamment des droits, des règles et des rituels de la société.

Souvent, le monde numérique se présente comme un mirage, comme s'il était presque un reflet de la vie réelle et tangible : les structures de communication ont souvent lieu comme d'habitude, même si c'est sous une forme abrégée (dans des chats ou des messages courts ; les mails sont également écrits plus fréquemment et se distinguent fortement de la forme écrite de la lettre) - mais en fait elles requièrent un niveau de connaissance bien plus élevé des modes de fonctionnement, de la réalité prescrite et de la réalité réelle.

Et contrairement à la vie publique, la vie numérique est en soi participative, car elle résulte de la participation et de la création de tous les participants, qui ne sont donc plus de simples "utilisateurs" ou "usagers", mais plutôt des producteurs de contenus. L'intensification de l'utilisation des contenus et des formes numériques dans presque tous les domaines de la vie sociale et scolaire montre clairement qu'il s'agit d'une forme de participation : on ne consomme guère exclusivement, mais on participe à la création, à la modification, au partage et au commentaire.

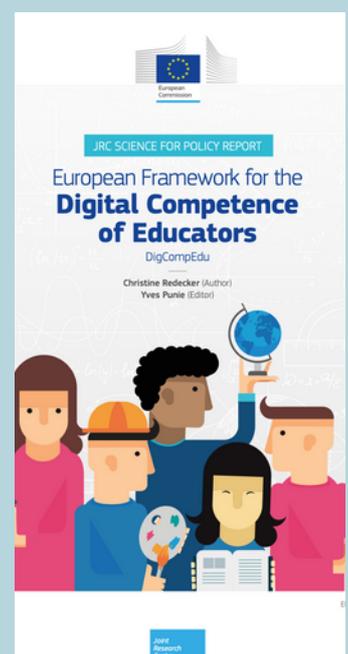
La culture démocratique numérique exige donc non seulement des connaissances de base sur des informations spécialisées et de fond, mais aussi une structure de base de compétences diverses pour pouvoir s'orienter dans l'abondance des possibilités, se procurer des informations fiables, s'exprimer, agir et réagir en connaissant ses droits et ses obligations, et ainsi exploiter pleinement son potentiel, pour utiliser positivement les libertés et les possibilités, pour pouvoir participer activement à la vie numérique de la société.

Les structures de communication doivent être identifiées et mises en évidence lorsqu'il n'est pas possible de se fier aux mimiques, aux gestes et à l'intonation, lorsque des interlocuteurs ou des sources inconnus rendent l'orientation difficile.

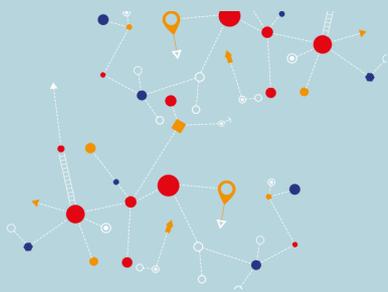
Les bots, les fake news, les discours haineux et les algorithmes exigent l'apprentissage de techniques de reconnaissance et de gestion appropriées, la consolidation de la capacité de jugement et de décision, ainsi qu'une compétence de réflexion modifiée et approfondie et des compétences sociales et éthiques.

Pour pouvoir agir à l'avenir en tant que citoyens numériques critiques et actifs, les enfants et les jeunes doivent apprendre des stratégies de formation de la compréhension critique et du jugement, et développer des compétences et des capacités par la pratique et l'application concrète.

La Commission européenne a publié En 2017 déjà, la Commission européenne a publié le "Cadre européen pour la culture numérique des enseignants" DigCompEdu, un cadre de référence pour soutenir le développement des compétences pédagogiques numériques en Europe.



Ce cadre de compétences décrit les compétences professionnelles et pédagogiques des enseignants (telles que l'engagement professionnel, les ressources numériques et l'orientation vers l'apprentissage) ainsi que les compétences des apprenants (compétences en matière d'information et de médias, communication, création de contenus numériques, utilisation responsable, résolution de problèmes numériques).



(Social) Bots (en anglais : robots sociaux)

Logiciels utilisant des profils fictifs, apparaissant avec photo et nom sur les réseaux sociaux, mais qui sont simplement pilotés par des programmes informatiques en vue de défendre des opinions prédéfinies et de collecter les données d'autres utilisateurs. Des millions de ces "faux comptes" peuvent être contrôlés simultanément, donnant ainsi l'impression d'une opinion prétendument majoritaire.

Algorithmes

Les réseaux sociaux, les prestataires de services numériques et les applications utilisent des systèmes pour filtrer les messages et les contenus en fonction de certains termes et de l'utilisation individuelle, afin de n'afficher que les contenus intéressants pour l'utilisateur.

Former les citoyens du futur - Digital Citizen Education

27

SELON LE CONSEIL DE L'EUROPE, LA NOTION DE "CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE" ENGLOBE UNE MULTITUDE DE COMPÉTENCES, DE QUALITÉS ET DE COMPORTEMENTS QUI DOIVENT ÊTRE ACQUIS AFIN D'EXPLOITER LES MULTIPLES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION SUR INTERNET ET DEVENIR AINSI UN MEMBRE ACTIF, CRITIQUE ET RÉSILIENT D'UNE COMMUNAUTÉ NUMÉRISÉE.

Dans une société qui utilise naturellement des technologies numériques, ce n'est pas tant l'utilisation intrinsèque des médias qui est à l'ordre du jour mais plutôt leur utilisation au quotidien, permettant une intégration cohérente, compétente et critique dans les activités sociales, sociétales et politiques.

Alors que, dans le passé, les techniques culturelles fondamentales telles que la lecture, le calcul et l'écriture formaient la base pour accéder à une éducation élémentaire et à la participation, les changements au cours de la pandémie ont dévoilé une dimension supplémentaire : celle de l'utilisation active et critique des médias et de l'acquisition de compétences numériques afin de devenir

un membre à part entière, actif et vigilant, d'une société numérisée.

L'éducation à une citoyenneté numérique vise en quelque sorte une formation numérique de base, comprenant des compétences d'orientation, de jugement et de participation dans un environnement numérique aussi bien que des connaissances sur la sécurité et les principes éthiques dans ces contextes. Ce sujet concerne pratiquement tous les domaines de la vie publique et privée.

La protection de la vie privée et la conscience d'être visible en public, y compris les conséquences qui peuvent en découler, doivent être enracinées en tant que champs d'apprentissage interdisciplinaires, en outre des compétences de recherche d'informations et des possibilités de participation, et doivent être expérimentées et pratiquées dans différents exercices.

Développer une multiperspectivité dans des contextes de plus en plus complexes devient un objectif d'apprentissage important, mettant les élèves en mesure de prendre conscience des dimensions sociales, juridiques et politiques de leurs actions dans des contextes numériques et de s'exercer à des techniques leur permettant de comprendre les limites et les barrières (telles que l'injustice, l'anonymat, la violence verbale et visuelle, les infox et les discours haineux).

Les compétences transversales font également partie de cette démarche. Elles comprennent des aptitudes pour développer des stratégies de résolution en autonomie et de les transférer ou adapter à des situations problématiques ou des conflits.

En tant que futurs citoyens numériques et analogiques, il faut des compétences qui sont à la fois indispensables pour s'ouvrir au monde (par exemple par les aptitudes pour recueillir et traiter des informations, participer et communiquer de manière non-agressive, connaître les droits, l'injustice et identifier et démasquer les fausses informations ou la propagande), mais aussi pour agir et réagir dans le monde pour le façonner activement, plutôt que passivement voire inconsciemment.

D'où proviennent les informations et sont-elles déterminées par des algorithmes ?
Quelles sont les barrières qui pourraient – de façon inaperçue – entraver la participation ?

Le fonctionnement des communautés sociales est désormais inimaginable sans la composante numérique, y compris des possibilités telles que les pétitions en ligne, les projets transversaux et la mise en réseau pour une bonne cause, mais aussi les discours haineux, les shitstorms ou les infox. Dans quels domaines l'école peut-elle promouvoir l'acquisition des compétences ?

Même si une matière correspondante ne figure pas dans les programmes scolaires, sa mise en œuvre s'impose, aussi bien au niveau des programmes que dans le cadre de projets adaptés à ces sujets.

Les plans de travail se prêtent pour ancrer ces thèmes, soit liés à certaines matières, soit de manière transdisciplinaire. Les heures de vie de classe ou les groupes de travail constituent également un cadre approprié pour réaliser de tels projets ou s'exercer dans la matière, indépendamment de l'âge, des connaissances linguistiques ou du niveau de formation des élèves.

Un travail de portfolio sur toute l'année scolaire permet d'observer les progrès individuels, d'approfondir les connaissances pratiques – aussi bien interdisciplinaires que dans le cadre de projets – et d'associer les exercices pratiques à la pensée logique, spatiale ou plurilinguistique. Une fois acquise, cette stratégie ouvre de nouveaux horizons et permet aux apprenants, par ses dimensions structurelles et relationnelles, de développer une meilleure assurance et réactivité dans l'application active de leurs compétences numériques.

Le programme d'éducation à la citoyenneté numérique du Conseil de l'Europe

Le programme du Conseil de l'Europe a été lancé dans le but de permettre aux enfants et aux jeunes de participer activement à une société numérisée et de les soutenir dans leur parcours de vie au sein d'une société numérique en constante évolution.

Il s'appuie sur le programme « Éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme » en liaison avec le cadre de référence « Compétences pour une culture de la démocratie », dans l'objectif, dans sa phase initiale, d'examiner les sources formalisées et informelles (blogs, wikis, sites web), les politiques et les pratiques éducatives, les défis pour l'école et de développer un concept de "citoyenneté numérique".

Les ressources en ligne et les technologies de l'information actuelles et futures dans l'environnement scolaire, les besoins, les droits et les responsabilités des chefs d'établissement, des enseignants, des élèves et des parents font également partie du programme, de même que la promotion et l'échange d'exemples de bonnes pratiques dans les États membres européens.

Dans le domaine de l'utilisation des médias numériques par les enfants et les jeunes, l'accent a été mis ces dernières années sur leur protection et leur sécurité sur Internet.

On se focalise davantage sur la formation de compétences pour une participation active et démocratique aux sociétés modernes.

Le programme « Éducation à la citoyenneté numérique » a été créé dans le but de définir le rôle de l'éducation, afin de transmettre aux enfants et aux jeunes les compétences nécessaires pour vivre et participer en tant que citoyens compétents et responsables, aussi bien en ligne que hors ligne.



Dans le cadre du programme, le « Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique » a été élaboré, une brochure de 25 pages qui réunit les 10 dimensions les plus importantes de l'éducation à la citoyenneté numérique et les présente en trois blocs faciles à comprendre : Être en ligne, Bien-être en ligne, Mes droits en ligne.

CONSEIL DE L'EUROPE



DIGITALCITIZENSHIP EDUCATION

<https://www.coe.int/en/web/digital-citizenship-education/digital-citizenship-domains>



DIGCOMPEDU

<https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC107466>



NO HATE SPEECH CAMPAIGN

<https://www.coe.int/en/web/no-hate-campaign>



FREE TO SPEAK SAFE TO LEARN

<https://www.coe.int/en/web/campaign-free-to-speak-safe-to-learn>



BOOKMARKS

<https://rm.coe.int/bookmarksen2020-web2/16809e5789>

30

COMMISSION EUROPÉENNE



KLICKSAFE

<https://www.klicksafe.de/en>



DIGITAL COMPETENCE FRAMEWORK

<https://digcomp.enterra.de/europaeischer-referenzrahmen-digcomp.html>

➔ LIENS

La GRANDE RÉGION

Dr. Tomke Lask
Stefan Henn

Au cœur de l'Europe, cinq régions réparties sur quatre pays se sont réunies pour former une grande région : En Belgique, la Région wallonne et les communautés francophone et germanophone (Fédération Wallonie-Bruxelles et Ostbelgien), en Allemagne, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre, la Lorraine en tant que partie de la région française Grand Est et le Grand-Duché de Luxembourg.



31

Les liens entre ces cinq régions n'existent pas seulement sur le papier, mais se sont formés au cours de l'histoire et se fondent sur un héritage historique, culturel et linguistique commun. Au quotidien, ces relations étroites sont surtout perceptibles par la grande mobilité au-delà des frontières.

Chaque jour, plus de 240 000 personnes traversent les frontières dans la Grande Région pour aller travailler dans l'une des régions voisines. Il s'y ajoutent les innombrables navetteurs pour les achats et les loisirs. La Grande Région compte ainsi parmi les régions d'Europe enregistrant la mobilité transfrontalière la plus forte.

La vie des habitants de la Grande Région a toujours été marquée par l'Europe. La cohabitation avec les voisins européens se reflète dans les multiples coopérations entre associations, écoles, établissements de formation, communes, initiatives et projets. Outre cette expérience quotidienne de l'Europe, il existe dans la Grande Région une longue tradition de coopération politique aux niveaux les plus divers.

SOMMET DE LA GRANDE RÉGION

La première réunion des représentants des pouvoirs exécutifs a lieu le 20 septembre 1995 à Mondorf-les-Bains (Luxembourg). Depuis, le Sommet de la Grande Région est l'organe chef de file de la coopération institutionnelle dans la Grande Région.

Ses Déclarations communes reflètent la volonté politique des différents partenaires et déterminent les priorités de la coopération transfrontalière. La Présidence du Sommet est exercée à tour de rôle par une des régions partenaires pour une durée de deux ans.

CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERRÉGIONAL (CPI)

La création du CPI le 16 février 1986 a donné naissance à une initiative transfrontalière unique en Europe. Bien que le CPI ne dispose d'aucune compétence législative, il est considéré comme une assemblée parlementaire consultative de la Grande Région et formule des recommandations et des avis.

INSTITUTIONEN * INSTITUTIONS * INSTITUTIONS

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GRANDE RÉGION (CESGR)

La Grande Région est le seul espace de coopération transfrontalière en Europe à disposer d'un comité économique et social transfrontalier. Créé en 1997, le CESGR est l'organe consultatif à vocation socio-économique du Sommet de la Grande Région et représente les partenaires sociaux. Il soumet des études et des avis au Sommet.

MAISON DE LA GRANDE RÉGION

Un an après la décision du 4^e Sommet de la Grande Région de Trèves en 1998, le premier Secrétariat commun est créé à Luxembourg, dont la mission principale est de renforcer la coopération transfrontalière. Il est généralement appelé la Maison de la Grande Région. En 2001, le Bureau commun du CESGR rejoint la Maison de la Grande Région sous le même toit. Depuis, la Maison de la Grande Région n'a cessé de se développer pour devenir un lieu de rencontre et de communication. En 2015, elle déménage à Esch-sur-Alzette pour y installer son siège définitif. Elle a pour vocation de favoriser les synergies entre les différentes entités actives dans la coopération transfrontalière et de rapprocher la Grande Région des citoyens.



LES INSTITUTIONS DE LA GRANDE RÉGION



INSTITUT DE LA GRANDE RÉGION
INSTITUT DER GROSSREGION
<https://institut-gr.eu>



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERRÉGIONAL
<https://www.grossregion.net/Institutionen/Beratende-Organer/Interregionaler-Parlamentarierrat>



SOMMET DE LA GRANDE RÉGION
GIPFEL DER GROSSREGION
<https://www.grossregion.net/Institutionen>



MAISON DE LA GRANDE RÉGION
<https://www.grossregion.net/Institutionen/Weitere-Akteure/Haus-der-Grossregion>

33

PROJETS GRAND-RÉGIONAUX (SÉLECTION)



QUATTROPOLE
<https://quattropole.org>



SERVICE VOLONTAIRE DE LA GRANDE RÉGION
<https://www.grossregion.net/Buerger/Mitmachen/Europaeischer-Freiwilligendienst>



CONCOURS VIDÉO DE LA GRANDE RÉGION
CREAJEUNE
<http://www.creajeune.eu>



LAND OF MEMORY
<https://www.landofmemory.eu/de/>



LIENS

VERNETZT EN RÉSEAU



INTÉGRATION ET COOPÉRATION

Au sens politique, l'intégration est considérée comme un processus par lequel des entités indépendantes délèguent ou transfèrent volontairement une partie de leurs prérogatives et pouvoirs à une ou plusieurs institutions.

La coopération, en revanche, est une interaction par laquelle les composantes d'un système travaillent ensemble pour atteindre certains objectifs.

La Grande Région favorise une coopération entre ses différentes composantes et non une intégration politique. Les compétences des institutions de la Grande Région sont de nature consultative plutôt que décisionnelle.

Le Conseil Parlementaire Interrégional (IPR/CPI) n'a ni les compétences institutionnelles ni constitutionnelles pour pouvoir agir véritablement en tant qu'assemblée parlementaire.



TRAVAILLEURS TRANSFONTALIERS

Le marché de l'emploi luxembourgeois est le plus attractif pour les travailleurs des régions environnantes et offre des postes à 78% des 248.000 frontaliers de la Grande Région.

L'ancienne région de la Lorraine est d'ailleurs la composante où vivent plus de la moitié des frontaliers de la Grande Région (54%).



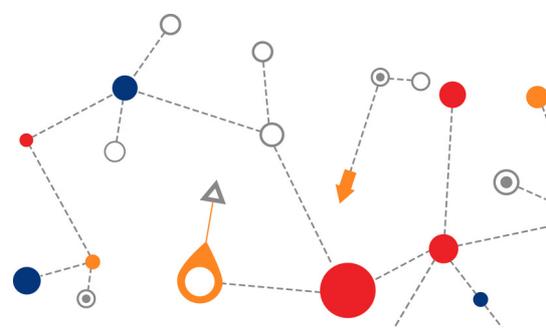
LES VILLES EN RÉSEAUX

Parallèlement, la coopération transfrontalière s'est fait jour sous forme de réseaux de villes :

- **Réseau QuattroPole** : Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves.
- **Réseau Tonicités** : Arlon, Esch-sur-Alzette, Longwy, Luxembourg, Metz et Thionville.

Ces initiatives, faiblement institutionnalisées et menées à la fois sous l'égide des institutions des États et celles de la Grande Région, permettent de franchir les frontières et semblent être pour QuattroPole un vecteur de coopération particulièrement apprécié dans le domaine des réseaux de communication à haut débit, alors que les autres activités concernent principalement le marketing territorial dans les domaines du tourisme et de la culture.

Dans une certaine mesure, ces initiatives remplacent l'absence d'autorités locales dans la gouvernance de la Grande Région et semblent être les germes de la coopération transfrontalière à l'échelle des métropoles.



IDENTITÉ DE LA GRANDE RÉGION

Dans la pensée de la population, il n'existe pas d'identité de la Grande Région. Les personnes vivant dans chaque entité de la Grande Région se sentent belges, allemands, luxembourgeois, français ou même portugais. Seules celles qui vivent à la frontière se sentent frontaliers.

Le rapport à la Grande Région repose essentiellement sur la réalité des travailleurs et des consommateurs frontaliers qui se "côtoient" sur les routes, dans les transports en commun, dans leurs entreprises respectives et dans les lieux de consommation et de restauration au Luxembourg.

L'absence d'une identité régionale est renforcée par la désignation de la zone géographique de la Grande Région par un nom abscons, difficile à localiser et qui ne contribue en rien à une grande identité régionale.

La frontière linguistique est réelle et renforce les différences au sein de la Grande Région. Elle entrave également certains projets de coopération et l'intégration transfrontalière (la plupart des habitants de Lorraine et de Wallonie ne parlent pas l'allemand).

qui a fait l'objet de querelles et de haine pendant des siècles.

"CE TERRITOIRE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ AUJOURD'HUI COMME UN SYMBOLE DE PAIX ENTRE LES PEUPLES D'EUROPE".

RICHARD STOCK



PROJET PARC SCIENTIFIQUE

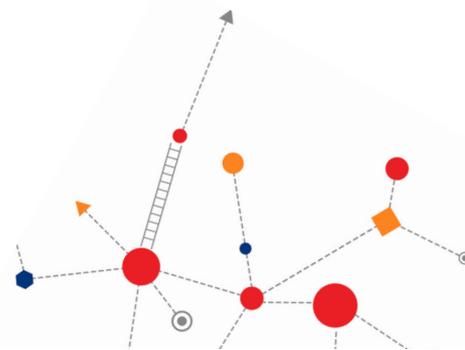
Un exemple de projet transfrontalier : Le développement d'un parc scientifique sur l'ancienne friche industrielle d'Esch-sur-Alzette avec les collectivités territoriales françaises proches du site. Un groupement européen de coopération territoriale (GECT) a été créé pour ce projet.

Il s'agit d'un instrument de coopération doté de la personnalité juridique, qui témoigne d'une volonté d'intégration institutionnelle.

"EN FIN DE COMPTE, LA VÉRITABLE SIGNIFICATION DE LA GRANDE RÉGION RÉSIDE DANS SON SYMBOLISME".

RICHARD STOCK

Une région inventée dans une région avec une longue histoire de guerres,



UNE PRODUCTION SESAM'GR



AVEC LE SOUTIEN DE



ÉDITEUR :

DR. TOMKE LASK

Directrice scientifique
Institut pour la pédagogie de la démocratie (IDP)
RA5 Cowork
Rathausplatz 5
B - 4700 Eupen
Belgien

Tel.: +32 87 844 600

Mail: info@idp-dg.be

ÉQUIPE D'AUTEURS :

PROF. DR. HAVVA ENGIN

Centre de recherche sur la migration et la
pédagogie transculturelle, Heidelberg (D)

KRISTINA FISCHER

Institut pédagogique de la Rhénanie-Palatinat (D)

STEFAN HENN

Institut pour le développement des installations
sportives (D)

DR. TOMKE LASK

Institut de pédagogie de la démocratie, Eupen (BE)

SABINE ROHMANN

Institut pédagogique de la Rhénanie-Palatinat (D)

RICHARD STOCK

Centre européen Robert Schumann,
Scy-Chazelles (F)

